



**RÉGION
AUVERGNE- RHÔNE-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N° 84-2024-137

PUBLIÉ LE 24 MAI 2024

Sommaire

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / Secrétariat général

84-2024-05-23-00004 - 2024-05-23_ARS-ARA_Arrêté

n°2024-23-0026_Désignation Laetitia GAY_ICARS.docx (2 pages)

Page 3

Arrêté N° 2024-23-0026

Portant désignation de Mme Laëtitia GAY inspecteur de l'agence régionale de santé Auvergne Rhône-Alpes

La directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Vu le code de la santé publique, et notamment le chapitre 2 du titre III du livre IV ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le décret n°2012-1245 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 19 avril 2023 portant cessation de fonction de Monsieur Jean-Yves GRALL en qualité de directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et nomination de Madame Cécile COURRÈGES en qualité de directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes à compter du 15 mai 2023 ;

Vu le code de la santé publique, et notamment l'article L. 1435-7 ;

Vu le décret n° 2011-70 du 19 janvier 2011 fixant les conditions de désignation des inspecteurs et contrôleurs des Agences Régionales de Santé et relatif au contrôle des établissements et services médico-sociaux et de certains lieux de vie et d'accueil (art. R. 1435-10 à 15 du code de la santé publique) ;

Vu l'arrêté du 19 janvier 2011 relatif à la formation des inspecteurs et contrôleurs des agences régionales de santé ;

Vu l'arrêté DG n° 2016 – 0497 du 17 mars 2016 désignant Mme Laëtitia GAY contrôleur de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n° MSO000031912034 du 28 mars 2024 portant nomination à compter du 1^{er} mai 2024 de Mme Laëtitia GAY dans le corps des attachés d'administration de l'Etat, au grade d'attachée d'administration ;

ARRÊTE

Article 1

Madame Laëtitia GAY est désignée comme inspecteur de l'agence régionale de santé d'Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de ses compétences, afin d'exercer les missions de contrôles prévues à l'article L. 1421-1 du code de la santé publique et à l'article L. 313-13 du code de l'action sociale et des familles.

Article 2

La présente désignation deviendra caduque en cas de cessation des fonctions ou de changement d'affectation en dehors du ressort de compétence territoriale de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à l'agent concerné et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Article 4

Un recours contentieux peut être déposé auprès du tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois maximum à compter de la notification du présent acte pour l'intéressée ou de sa publication pour les tiers.

Fait à Lyon le **23 MAI 2024**

La directrice générale de l'Agence régionale
de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Cécile COURRÈGES